

Fluxwerx Illumination, une division de LMPG Inc. 9255 194 Street, Surrey, BC, V4N 4G1 P 604-549-9379

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (EMEA/APAC)

LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE L'EMPORTENT SUR TOUTES LES AUTRES, Y COMPRIS CELLES FIGURANT SUR LES BONS DE COMMANDE DES CLIENTS.

PRIX + CONDITIONS

Les prix et les conditions de paiement sont fixés par le partenaire commercial ou le distributeur local agréé, et sont régis par ses propres conditions générales.

Pour toutes les autres ventes, y compris les ventes directes, les prix s'entendent hors taxes, quelles qu'elles soient (y compris, mais sans s'y limiter, la TVA, les droits d'accise, les droits de douane, ainsi que les taxes fédérales, d'État ou locales sur les ventes) et sans autres prélèvements gouvernementaux (collectivement désignés comme « taxes »). Le Client est responsable du paiement de ces taxes. Fluxwerx peut les inclure sur la même facture que ses produits ou les facturer séparément. Le règlement de ces taxes par Fluxwerx ne décharge pas le client de sa responsabilité, et tout montant acquitté au nom de ce dernier reste dû à Fluxwerx sur simple demande. Fluxwerx se réserve le droit de rectifier toute erreur matérielle ou typographique concernant les termes ou les prix.

FRET + LIVRAISON

Les conditions d'expédition et de transport au départ de l'usine, y compris le minimum de commande, peuvent varier selon le pays de destination. Veuillez consulter les conditions des partenaires de vente ou distributeurs agréés locaux pour obtenir plus de détails sur le fret, la TVA et autres obligations fiscales.

Pour toutes les autres commandes, Fluxwerx expédie généralement les commandes internationales conformément aux Incoterms EX-Works. Cependant, Fluxwerx se réserve le droit, à tout moment et à sa seule discrétion, d'expédier les commandes selon d'autres conditions des Incoterms. Dans tous les cas, les expéditions peuvent être effectuées en plusieurs lots.

Fluxwerx décline toute responsabilité pour les dommages ou pertes, directs ou indirects, résultant d'un retard d'expédition. La date de livraison prévue est indicative, basée sur la date d'expédition estimée, et ne constitue pas un engagement ferme ou garanti. Fluxwerx décline toute responsabilité pour les dommages ou pertes, directs ou indirects, résultant d'un retard d'expédition.

CONFIRMATION DE COMMANDE

Toutes les commandes sont soumises à l'approbation finale de Fluxwerx et doivent être acceptées par écrit. Une fois acceptées, elles deviennent définitives, et toute demande de modification ou d'annulation de la part du client entraînera des frais correspondants. Fluxwerx se réserve le droit de mettre en attente ou d'annuler (y compris toute commande en cours) toute commande précédemment acceptée, tant que tout problème de crédit du client n'aura pas été résolu à sa satisfaction. Les commandes expédiées à des adresses d'entrepôt doivent inclure le nom et l'emplacement du projet. La production ne sera programmée qu'après réception de ces informations. Tout ajout ou modification aux commandes déjà reçues et en cours de production sera traité comme une nouvelle commande.

<u>RÉCLAMATIONS</u>

Tous les produits sont expédiés aux risques de l'acheteur. La responsabilité de ce dernier prend effet au moment de l'acceptation de l'envoi. La propriété des biens est transférée à l'acheteur au moment de la livraison par Fluxwerx (ou l'usine autorisée) au transporteur, et l'acheteur doit adresser toutes les réclamations pour dommages ou manques en transpit directement au transporteur lors de la livraison. Toutes les autres réclamations, y compris celles concernant des composants manquants, doivent être adressées par écrit à Fluxwerx dans les dix (10) jours suivant la réception de l'envoi.

RETOURS + ANNULATIONS

Les produits ne peuvent être retournés qu'avec l'accord écrit de Fluxwerx. Si une telle autorisation est accordée, les envois retournés doivent être prépayés, dans leur emballage d'origine et accompagnés des documents d'autorisation de retour de l'usine. Les retours sont assujettis à des frais de réapprovisionnement d'au moins 50 %, en plus des frais de remise en état. Pour les produits personnalisés ayant été approuvés, des frais d'annulation ou de modification de 100 % du prix de vente seront facturés. Fluxwerx se réserve le droit de refuser toute demande de modification ou d'annulation à sa discrétion exclusive. Les frais de réapprovisionnement ou d'expédition ne seront pas facturés pour les produits défectueux en termes de matériau ou de fabrication, sous réserve que le retour soit autorisé et effectué pendant la période de garantie. Les dispositifs spéciaux avec des caractéristiques personnalisées ne sont pas éligibles pour un retour. Aucun agent, distributeur ou revendeur n'est autorisé à accepter des retours ou des annulations au nom de Fluxwerx. Les frais d'annulation seront déterminés en fonction des coûts supportés par Fluxwerx avant la réception de l'avis d'annulation. Les annulations ne seront prises en compte qu'après réception d'une demande écrite formelle du client.

CHANGEMENTS DE PRODUITS + ARRÊT DE PRODUCTION

Fluxwerx se réserve le droit de modifier la conception d'un produit ou de retirer un article ou une variante d'un produit sans préavis.

LE RESPECT DES LOIS, Y COMPRIS LES RÈGLEMENTATIONS SUR L'EXPORTATION ET L'IMPORTATION

Concernant l'achat et, le cas échéant, la revente des produits de Fluxwerx, il appartient au client, à ses propres frais, de respecter toutes les lois et règlements en vigueur de tout gouvernement ou autorité compétente, y compris ceux relatifs à l'exportation ou à l'importation, ainsi que de maintenir tous les permis, licences et autorisations nécessaires. Tous les envois des produits Fluxwerx doivent respecter les lois en matière d'exportation et d'importation, y compris celles en vigueur au Canada et aux États-Unis. Fluxwerx n'assume aucune responsabilité pour les retards de livraison ou les échecs de livraison découlant d'un refus, d'une révocation, d'une suspension ou d'un retard dans la délivrance des licences ou autorisations d'exportation nécessaires.

GARANTIE LIMITÉE DE CINQ (5) ANS

1. Garantie limitée

La garantie énoncée ici s'applique exclusivement aux produits d'éclairage de la marque Fluxwerx, vendus par Fluxwerx et expédiés en Amérique du Nord (ci-après désignés « Produit »). Cette garantie est réservée à l'acheteur ayant acquis les produits directement auprès de Fluxwerx ou de l'un de ses agents (ci-après « Acheteur »). Fluxwerx garantit que le Produit est exempt de tout défaut de matériau et de fabrication pendant une période de cinq (5) ans. La période de garantie commence à la date de facturation, qui coïncide généralement avec la date d'expédition depuis l'usine.

2. Conditions de garantie

Si l'Acheteur retourne un Produit sous garantie conformément à l'article 3, et que cela se fait pendant la période de garantie, Fluxwerx procédera à une évaluation. Si, à sa satisfaction, Fluxwerx constate que le Produit ne respecte pas les conditions de la garantie, elle se réserve le droit de choisir entre réparer le Produit, remplacer la pièce défectueuse, ou rembourser le prix d'achat à l'Acheteur. Si le remplacement est choisi mais que le produit n'est plus disponible ou a été retiré du marché, Fluxwerx peut, à sa discrétion, le remplacer par un produit similaire, avec de légères différences de conception ou de spécifications. Un produit ne sera pas considéré comme défectueux simplement parce que certains composants LED ne s'allument pas. Un composant LED sera considéré comme défectueux en termes de matériau ou de fabrication uniquement si 15 % ou plus des diodes électroluminescentes du produit ne s'allument pas.

Cette garantie limitée ne couvre pas les coûts liés au démontage ou à la réinstallation, y compris, mais sans s'y limiter, les frais de main-d'œuvre. La garantie s'applique uniquement si le produit a été correctement câblé, installé, et utilisé conformément aux spécifications électriques, aux plages de fonctionnement et aux conditions environnementales indiquées dans les directives, normes, ou documents associés au produit. Cette garantie ne couvre pas les dommages ou les pannes résultant de cas de force majeure, d'une utilisation abusive, anormale, ou non conforme aux normes, codes ou directives d'utilisation applicables, y compris, mais sans s'y limiter, les normes de sécurité, industrielles et/ou électriques en vigueur dans la région concernée. Fluxwerx décline toute responsabilité pour les problèmes d'alimentation électrique, tels que les surtensions, sous-tensions, ou systèmes de contrôle du courant, qui dépassent les limites spécifiées pour les produits et définies par les normes d'alimentation en vigueur.

La garantie sera annulée si le produit est ouvert de manière non conforme aux spécifications d'installation et d'entretien, ou si des réparations ou modifications non autorisées y sont apportées. Si Fluxwerx en fait la demande, les produits non conformes ou défectueux deviendront la propriété de Fluxwerx une fois les produits de remplacement fournis.

Aucun agent, distributeur ou revendeur n'est autorisé à modifier, changer ou prolonger les termes de la garantie limitée au nom de Fluxwerx, quel que soit le domaine concerné. Fluxwerx se réserve le droit de rendre la décision finale concernant la validité de toute réclamation au titre de la garantie.

En cas de défaillance d'un Produit, l'Acheteur doit en informer Fluxwerx par écrit, conformément à l'article 3. Fluxwerx facilitera alors la résolution technique des problèmes. À la demande de Fluxwerx, ses représentants doivent avoir accès au produit, au système ou à l'application défectueux afin de vérifier la non-conformité. Les produits tiers vendus par Fluxwerx ne sont pas couverts par cette garantie, sauf mention contraire à l'article 5.

3. Réclamations au titre de la garantie

Toutes les périodes de garantie sont conditionnées à l'accès d'un représentant de Fluxwerx au produit défectueux pour vérifier sa non-conformité. Les réclamations au titre de la garantie doivent être signalées et envoyées à Fluxwerx dans les 30 jours suivant leur découverte, en incluant les informations suivantes :

- a. Informations sur les produits défectueux ;
- b. Date d'installation et date de facturation
- Description complète des défaillances, nombre, pourcentage, et code de date des défaillances;
- d. Application et heures de fonctionnement.

Fluxwerx se réserve le droit de facturer à l'Acheteur les frais de retour des produits qui ne sont pas jugés défectueux ou non conformes, ainsi que les frais de transport, d'essai et de manutention y afférents.

4. Aucune garantie implicite ou autre

La garantie et les recours définis par la garantie limitée sont les seules garanties offertes par Fluxwerx concernant les produits et remplacent toutes les autres garanties, qu'elles soient explicites ou implicites. Ces conditions définissent la responsabilité exclusive de Fluxwerx envers l'Acheteur et constituent le recours unique pour les produits défectueux ou non conformes fournis par Fluxwerx. Cela s'applique que les dommages résultent d'une garantie non spécifiée ici, d'un délit civil, d'un contrat ou d'une autre théorie juridique, même si Fluxwerx a été informée des défauts.

5. Autres limitations

Concernant les produits vendus à l'Acheteur par Fluxwerx mais ne portant pas la marque Fluxwerx, Fluxwerx décline toute garantie, qu'elle soit expresse ou implicite, notamment en ce qui concerne la qualité marchande ou l'adéquation à un usage spécifique, sauf stipulation écrite contraire dans la documentation du produit. Fluxwerx fournira sur demande à l'Acheteur les garanties du fabricant du produit en question, sous réserve des restrictions légales et contractuelles applicables.

Cette garantie se limite strictement au Produit et exclut, notamment, les coûts d'installation, d'accès aux produits (échafaudages, ascenseurs, etc.), ainsi que tout dommage spécial, accessoire ou indirect (comme la perte de revenus/profits, les dommages matériels ou tout autre coût non mentionné).